

Proposition de programmes de français au collège

Préambule

Les principes qui ont présidé à l'élaboration des programmes de français au collège ont profondément évolué depuis un siècle. Un bref aperçu de cette évolution permettra de situer la perspective choisie dans les propositions suivantes.

Différentes étapes peuvent être dégagées depuis le début du XXe siècle.

Les I.O. de 1902 abordent peu les principes de l'enseignement du français. Elles consistent essentiellement en un répertoire de notions à acquérir.

En 1923, les textes officiels insistent davantage sur l'apprentissage de la langue française comme centre de l'enseignement du français, et comme élément constitutif de l'unité nationale. Enseigner le français consiste non seulement à promouvoir la langue et la littérature mais à "fortifier l'unité nationale" (p. 73).

Les instructions de 1938 évoluent en distinguant la langue parlée (celle des élèves) et la langue écrite (celle des maîtres), et prônent "le bon usage" (p. 14).

La circulaire du 30 mars 1962 insiste encore sur l'apprentissage de la langue : le "vrai but" de l'enseignement du français est d'apprendre aux élèves à s'exprimer correctement (p. 33).

Les ruptures avec cet objectif apparaissent dès la circulaire du 19 septembre 1968, mais surtout en 1977 : les objectifs fixés par les programmes de collège ne comprennent plus en priorité l'enseignement de la langue, mais "l'initiation à une culture accordée à la société de notre temps".

En 1986, l'enseignement de la langue n'est plus au cœur des programmes de collège. Les objectifs deviennent "la pratique raisonnée de la langue, la formation d'une culture, l'acquisition de méthodes de pensée et de travail". Ces programmes s'accompagnent d'ailleurs d'une réduction importante du volume horaire hebdomadaire accordé à l'enseignement du français, après une diminution déjà intervenue en 1977.

Enfin, en 1996, les références à la langue et à la norme disparaissent, et les programmes envisagent la "maîtrise des discours" (p. 14), notion floue aux bases théoriques peu sûres.

Parallèlement, la promotion d'un modèle didactique unique, la "séquence pédagogique" aboutit à des effets pervers : disparition d'un enseignement rigoureux et systématique de la langue, disparition de pans entiers de notions grammaticales, répétition excessive de certaines notions devenues stéréotypées.

L'échec de ces principes étant désormais reconnu, il apparaît indispensable de recentrer les programmes de français du collège autour de l'apprentissage d'une langue normée et de replacer la maîtrise de la langue au cœur des objectifs d'enseignement.

Objectifs

Apprendre à parler

Mettre l'élève en mesure de s'exprimer oralement avec une prononciation et une articulation correctes, un vocabulaire riche, précis, rigoureux et nuancé ; des phrases claires qui traduisent fidèlement sa pensée ; les capacités de s'adapter à son interlocuteur.

Apprendre à lire

Donner à l'élève le goût et les capacités de lire des textes variés en étudiant en classe des textes littéraires, particulièrement aptes à former le jugement et la personnalité, et à révéler les ressources de la langue. Les textes littéraires ne seront pas instrumentalisés : il est rare que d'un texte littéraire se

dégage une leçon précise, ou alors celle-ci n'est qu'accessoire. Une œuvre d'art n'appelle pas nécessairement d'application pratique immédiate, et ne se réduit jamais à de simples formules.

Apprendre à écrire

Mettre l'élève en situation de s'exprimer à l'écrit avec aisance, sans emphase ni vulgarité, avec un vocabulaire propre, expressif, une syntaxe correcte, avec une maîtrise suffisante de la ponctuation et de l'orthographe.

Horaires

Un horaire hebdomadaire de 6 heures, dont 3 consacrées à l'apprentissage systématique de la langue, est indispensable (comme en Suisse Romande) pendant les quatre années du collège.

I. Grammaire : morphologie, syntaxe.

Principes :

Un enseignement méthodique et progressif du système grammatical français dans son ensemble.

Permettre une communication fiable et immédiate, une expression riche, diversifiée, par l'étude d'une base commune, dont les règles sont à la fois fixées et mises en question au fil de l'histoire.

| | 6 ^e | 5 ^e | 4 ^e | 3 ^e |
|---|--|---|---|---|
| C o n j u g a i s o n | Définition d'un temps, d'un mode. Les trois groupes. Conjugaison des 20 verbes irréguliers les plus fréquents. [1] Infinitif simple et composé. Indicatif, formes simples et composées, forme passive des formes simples. Conditionnel présent. Subjonctif présent. Impératif présent. Participe présent et passé. | Définition d'un temps, d'un mode. Conjugaison des 30 verbes irréguliers les plus fréquents. Indicatif, formes active et passive. Conditionnel présent et passé. Subjonctif présent et passé. Impératif présent et passé. Participe. | Définition d'un temps, d'un mode. Conjugaison des 40 verbes irréguliers les plus fréquents. Indicatif, formes active, passive et pronominales. Conditionnel Subjonctif présent, passé, imparfait et plus-que-parfait. Impératif. Participe. | Définition d'un temps, d'un mode ; réflexion sur la validité des noms des temps et des modes. Conjugaison des 50 verbes irréguliers les plus fréquents. Tous les modes, tous les temps, formes active, passive et pronominales. |

| | 6 ^e | 5 ^e — 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|---------------------|---|--|--|
| Grammaire de phrase | <p><u>Les classes de mots</u> :</p> le nom, le verbe, l'adjectif, les déterminants, les pronoms personnels, les pronoms relatifs, les adverbes, les conjonctions, les prépositions. | <p><u>Les classes de mots</u> :</p> le nom, le verbe, l'adjectif, les déterminants, les pronoms personnels, rôle et fonctions des pronoms relatifs, notamment " dont ", les adverbes, les conjonctions, les prépositions- | |
| | <p><u>Phrase</u> :</p> Verbale et non-verbale. Les types de phrase (déclaratif, impératif, interrogatif, exclamatif). Les formes de phrases (affirmative, négative, active passive). La phrase complexe (notion de principale, subordonnée ; point d'insertion de la subordonnée). | <p><u>Phrase</u> :</p> Types et formes de phrases (affirmative/négative, active/passive, neutre/emphatique). Phrase simple et phrase complexe | <p><u>Phrase</u> :</p> simple et phrase complexe ; juxtaposition, coordination et subordination (étude des diverses subordonnées, notamment conjonctives). |
| | <p><u>Fonctions</u> :</p> <u>par rapport au nom</u> : épithète, complément du nom, apposition ; <u>par rapport au verbe</u> : sujet et attribut du sujet, les compléments du verbe (direct, indirect, seconds) ; <u>par rapport à la phrase</u> : compléments circonstanciels (compléments de lieu, temps, moyen, manière). | <p><u>Fonctions</u> :</p> <u>par rapport au nom</u> : expansions du nom (notamment subordonnée relative), apposition ; <u>par rapport au verbe</u> : sujet et attribut du sujet, compléments essentiels, en particulier d'objet et d'agent, subordonnées complétives ; <u>par rapport à la phrase</u> : compléments circonstanciels (but, manière, moyen, hypothèse, cause, conséquence) et subordonnées circonstancielles | <p><u>Fonctions</u> :</p> <u>par rapport au nom</u> (<i>expansion nominale, apposition, relatives déterminatives et explicatives</i>) ; <u>par rapport à l'adjectif</u> (<i>le groupe adjectival</i>) ; <u>par rapport au verbe</u> : notamment subordonnées complétives, y compris subordonnées interrogatives indirectes ; <u>par rapport à la phrase</u> , notamment : - subordonnées circonstancielles de temps, de cause, de conséquence, de but, de concession et d'opposition, d'hypothèse, etc. Cas particulier des subordonnées corrélatives (comparaison, consécution) |
| | <p><u>Le verbe</u> :</p> Identification. Personne, temps, mode. Verbes personnels et impersonnels. Formes active, passive. Transitifs et intransitifs. Auxiliaires de temps, du passif, auxiliaires d'aspect (aller, venir). | <p><u>Le verbe</u> :</p> Formes active, passive, pronominales, impersonnelles Sens et emplois des temps. Sens et emplois des modes. Auxiliaires de temps, du passif, d'aspect. | <p><u>Le verbe</u> :</p> L'aspect Auxiliaires modaux (savoir, pouvoir, devoir, vouloir) Valeurs des temps et des modes Indicatif ou subjonctif dans les subordonnées |
| | Ponctuation externe | Ponctuation externe et interne. | Ponctuation interne : valeurs expressives et stylistiques |

| | 6 ^e | 5 ^e — 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|-------------------------------------|--|---|--|
| Grammaire de texte et d'énonciation | <p>La reprise par les pronoms (au cours des lectures et des leçons d'écriture)</p> <p>Le discours direct et les verbes introducteurs de paroles ; la ponctuation du dialogue</p> <p>Les niveaux de langue : courant, soutenu, familier</p> | <p>La reprise par les pronoms ; la reprise par les noms (au cours des lectures et des leçons d'écriture)</p> <p>Le discours direct, le discours indirect</p> <p>Les niveaux de langue : courant, soutenu, familier, populaire</p> | <p>La reprise par les pronoms ; la reprise par les noms ; les autres moyens de reprise (au cours des lectures et des leçons d'écriture)</p> <p>Le discours direct, le discours indirect, le discours indirect libre</p> <p>Les niveaux de langue : courant, soutenu, littéraire, familier, populaire, vulgaire</p> |

Les autres notions de grammaire de texte et d'énonciation sont vues au cours des explications de textes, quand le texte le réclame, et au cours de l'enseignement de l'écriture : pas de " leçon " systématique.

II. Lexique.

Principes :

Mise en place d'un vocabulaire riche, précis, nuancé, privilégiant les champs notionnels.

Eviter de mettre l'accent sur le formalisme et la technicité du vocabulaire : donner le goût des mots.

| | 6 ^e | 5 ^e — 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|--|---|---|--|
| Lexique | <p><u>Vocabulaire notionnel :</u> Vocabulaire des quatre éléments. Vocabulaire des cinq sens. Le temps l'espace les formes les couleurs. Les émotions. Les sentiments (joie, amour, haine, peur, colère). Les sports, les jeux.</p> | <p><u>Vocabulaire notionnel :</u> Formes, couleurs, sons. Vocabulaire du temps, de l'Histoire. Les mouvements. Les quantités, les valeurs. Les cinq sens (approfondissement). Vocabulaire des beaux-arts (musique, peinture, sculpture). Vocabulaire de l'image, du cinéma. Les spectacles. La nature et l'environnement. La communication. La presse. La mode. Les métiers. La guerre et la paix. Les qualités et les défauts. Les sentiments (reprise et approfondissement). Les autres, la société.</p> | <p><u>Vocabulaire notionnel :</u> La pensée le jugement l'imagination. Le raisonnement. Les comportements. La langue, le langage. La santé et la maladie. La justice. Le travail. La politique, les institutions, la société, les religions. Les sentiments (amour, bonheur, douleur, mélancolie, jalousie, mépris, rancune...) La liberté. L'argumentation</p> |
| <p><i>Au cours des leçons sur le vocabulaire notionnel et à l'occasion de l'étude des textes, les notions suivantes seront abordées, mais ne feront pas l'objet de leçons systématiques.</i></p> | | | |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | <p><u>Étymologie</u> (racines grecques et latines appartenant notamment aux champs lexicaux du temps et du lieu, locutions empruntées au latin). Etymologie des prénoms. Les mots centaures.</p> <p><u>Étude du mot</u> : sens général et sens contextuel ; sens propre et sens figuré ; expressions lexicalisées.</p> <p><u>Structuration lexicale</u> : (préfixe, radical, suffixe).</p> <p><u>Relations lexicales</u> : synonymes, antonymes.</p> <p><u>Enrichissement du vocabulaire</u> : en particulier du temps, de l'espace, des sensations.</p> | <p><u>Étymologie et histoire du mot</u> en relation avec la lecture des textes, les doublets.</p> <p><u>La structuration lexicale</u> (préfixe, suffixe, radical, modes de dérivation, néologismes, emprunts).</p> <p><u>Les relations lexicales</u> (antonymie, synonymie et quasi-synonymie, hyperonymie).</p> <p><u>Les champs lexicaux</u> (éventuellement rapportés aux différents contenus disciplinaires).</p> <p><u>Les champs sémantiques</u> (à travers la lecture et l'étude des textes).</p> <p><u>Le lexique et l'énonciation</u> (verbes introducteurs de la parole rapportée, lexique de l'évaluation péjorative et méliorative, niveaux de langage).</p> <p><u>Les figures</u> : (comparaison, métaphore, métonymie, périphrase, antithèse ; leur rôle dans la signification des textes).</p> | <p><u>Aperçus sur l'histoire de la langue</u>, sur l'origine des mots français, sur l'évolution de la forme et du sens des mots, sur la formation des locutions.</p> <p><u>La structuration lexicale</u> (préfixe, suffixe, radical, modes de dérivation, néologismes, emprunts).</p> <p><u>Les relations lexicales</u> : antonymie, synonymie.</p> <p><u>Les champs lexicaux et les champs sémantiques</u>, à travers la lecture et l'étude de textes.</p> <p><u>Les figures</u> : (comparaison, métaphore, personnification, métonymie, périphrase, antithèse, anaphore, hyperbole et euphémisme ; leur rôle dans la créativité et dans l'efficacité du discours).</p> <p><u>Le lexique et le discours</u> : lexique et niveaux de langue, dénotation et connotation, lexique de l'évaluation méliorative et péjorative.</p> <p><u>Enrichissement du vocabulaire</u> : vocabulaire abstrait avec l'étude de l'argumentation, vocabulaire de la personne (sensations, affectivité, jugement).</p> <p><u>Les enchaînements lexicaux prévisibles</u> par effet d'usage et les expressions toutes faites.</p> |
|--|--|---|---|

III. Orthographe.

Principes : un enseignement méthodique et non empirique

Mise en évidence des cohérences et régularités du système orthographique français (qui est bien plus cohérent qu'on ne le croit...)

Élimination des particularités et subtilités.

1. Orthographe grammaticale.

| | 6 ^E | 5 ^e — 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|--------------------------|---|--|---|
| Orthographe grammaticale | <p>Le genre. Le nombre.</p> <p><u>Accords :</u> dans la phrase : sujet-verbe, sujet-attribut ; dans le groupe nominal ; accord du participe passé : - employé avec l'auxiliaire être (verbes non pronominaux) ; - employé avec l'auxiliaire avoir, COD après ou avant.</p> | <p><u>Accords :</u> marques du genre et du nombre ; accords dans la phrase et dans le texte ; marques de l'énonciation (je suis venu/je suis venue) ; accord de vingt, mille, cent ; participe passé des verbes à la forme pronominale.</p> | <p><u>Accords :</u> dans le groupe nominal ; dans la phrase verbale ; dans le texte. Marques de l'énonciation (je suis venu/je suis venue). Accord de tout, même, demi. Accords difficiles des participes passés.</p> |

2. Orthographe lexicale.

| | 6 ^e | 5 ^e — 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|----------------------|---|--|---|
| Orthographe lexicale | L'A.P.I. comme outil de référence. | | |
| | Le système : voyelles et consonnes. Graphies simples, graphies complexes (plusieurs lettres pour un son) | Emploi du trait d'union, de l'apostrophe (élision), du tréma. | |
| | Emploi des majuscules et des minuscules. | Emploi des chiffres arabes et romains dans un texte. | |
| | La décomposition en syllabes : coupure en fin de ligne. | | |
| | La décomposition en syllabes phoniques (poèmes) et graphiques. | | |
| | L'accentuation du e (en syllabe graphique ouverte). | L'accentuation des voyelles : e et les autres. | |
| | La règle de permanence du radical (ex <i>laid</i> et non <i>enleidir</i>) pour 2787 familles de mots sur 3000. | La règle de permanence du radical : les 12 familles de mot apparemment irrégulières (cf. honneur/honorer). | La règle de permanence du radical : les 15 familles de mot réellement irrégulières. |

| | | | |
|--|---|---|--|
| | Rappel CM2 : les consonnes à valeur multiple : c,g,s ; les substitutions de consonnes g/gu/ge – n/m devant m,b,p. | La substitution de consonnes c/qu (choc/choquant). | |
| | L'emploi de la cédille | | |
| | Les consonnes doubles : loi générale (une consonne ne double qu'en position intervocalique : ex importer/apporter). | Le doublement des consonnes nasales ; les adverbes en –ment. | Verbes en oner/onne |
| | Orthographe des préfixes et suffixes courants (permanence : mécontent/médire ; chanceux/bourbeux) | L'assimilation du n dans le préfixe IN (imm, ill, inn, irr) Les formes assimilées de AD | Substitution de ss par s entre deux voyelles : rôle du préfixe (antisocial, asymétrique, parasol, etc) |
| | | La transcription du yod (ou " i consonne " : ill, y, ï) : les 3 règles fondamentales en 5 ^e , les règles supplémentaires en 4 ^e | Suffixes : les mots dérivés en -ion |
| | Éléments gréco-latins : doubles graphies i/y ; t/th ; f/ph ; c/k/ch (cinéma, kilo, archéo-) | Éléments gréco-latins : préfixes et suffixes | Éléments tirés du grec |
| | | | Homonymes lexicaux (cahot/chaos ; fond/fonds : liste de 15) [2] |
| | | Expressions homonymes (avoir à faire/affaire ; plus tôt/plutôt ;). | Expressions homonymes (quoi que/quoique : liste de 12) [3] |
| | | Homophones lexicaux | Homophones lexicaux |
| | | Séries suffixales -oir/-oire ; -ette/-ête - otte/-ote | Séries suffixales : noms en –ment/-ement |

3. Phonétique grammaticale et lexicale.

| | | | |
|---------------------------------------|--|---|---|
| Phonétique Homophonie Paronymie | <u>Homophones grammaticaux</u> a/as/à on/ont son/sont ces/ses/c'est leur/leurs | <u>Homophones grammaticaux</u> sans/cent/s'en : sa/ça si/s'y ni/n'y quel/qu'elle/quelle peu/peux/peut | <u>Homophones grammaticaux</u> parce que/par ce que quel/quelle/qu'elle soi/soit/soient |
| | <u>Homophones verbaux</u> é ou er é/er/ez er ou ai/ais/ait ou é/ée/ées | <u>Homophones verbaux</u> (sait/s'est/ses/ces/c'est) les/l'ai/l'es/l'est | <u>Homophones verbaux</u> ai/ait/aie/aies/est/es |
| | <u>Paronymes</u> brin / brun colorer / colorier amener / emmener disputer / discuter éclairer / éclaircir effleurer / affleurer, etc. (<i>termes concrets</i>) | <u>Paronymes</u> attention / intention affluence / influence allusion / illusion... etc. (<i>termes abstraits simples</i>) | <u>Paronymes</u> allocution / élocution affectif / effectif solitude / sollicitude, etc. (<i>termes abstraits plus complexes</i>). |

IV. Lectures, études de textes

Principes :

Transmission d'un patrimoine littéraire et d'une culture commune.

Les œuvres seront étudiées pour elles-mêmes.

Les outils d'analyse (schémas narratif, actanciel, notions de narratologie) ne seront pas étudiés pour eux-mêmes, mais ne seront utilisés que lorsqu'ils permettent un approfondissement de la compréhension des œuvres.

La littérature de jeunesse sera réservée aux lectures d'accompagnement (lectures dites cursives), mais ne fera pas l'objet d'études en classe.

| | 6 ^E | 5 ^e - 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|--|--|--|---|
| Lecture | 6e : étude de quatre œuvres issues de l'Antiquité + quatre œuvres au choix du professeur (dont un recueil poétique et un recueil de contes). | 5e : étude de quatre œuvres du Moyen Age et de la Renaissance + quatre œuvres au choix du professeur (dont une pièce de théâtre et un livre des <i>Fables</i> de La Fontaine). 4e : étude de quatre œuvres du 17e et du 18e + quatre œuvres au choix du professeur (dont une œuvre épistolaire et un roman d'aventure). | 3e : étude de quatre oeuvres du 19e et du 20e + quatre œuvres au choix du professeur (dont une autobiographie et un roman d'apprentissage). |
| Pratique régulière de la récitation : un poème par mois. | | | |
| | Étude d'une pièce de théâtre (comédie). | Étude d'une pièce de théâtre (comédie, drame). | Étude d'une pièce de théâtre (drame, tragédie). |

V. Travaux d'écriture : élaboration et rédaction

Principes :

Des exercices variés et finalisés (une douzaine de pistes sont ici suggérées pour chaque cycle, il convient d'en suivre au moins huit par an).

Les principes de cohérence et de cohésion des textes ("grammaire de textes") ne seront pas étudiés pour eux-mêmes, mais seront utilisés pour améliorer les exercices écrits.

| | 6 ^E | 5 ^e — 4 ^e : cycle central | 3 ^e |
|----------|---|---|---|
| Écriture | <u>Techniques d'écriture</u> : technique de recherche des idées ; apprentissage du premier geste correcteur : l'addition. | <u>Techniques d'écriture</u> : classement des idées, début de plan (narratif, descriptif) ; apprentissage des gestes correcteurs : déplacement, suppression. | <u>Techniques d'écriture</u> : technique d'élaboration des plans ; apprentissage du dernier principal geste correcteur : la réécriture (subordination, nominalisations, etc.). |
| | <u>Travaux d'écriture</u> : Écrire une définition. Relater une anecdote. Ecrire la légende d'une image. Faire un résumé . Écrire un récit en suivant l'ordre chronologique. Exposer une opinion. Écrire une lettre informative. Faire parler les personnages d'un récit. Insérer une description dans un récit. Écrire une conte. Écrire un poème en vers libre. | <u>Travaux d'écriture</u> : Relater un fait divers. Écrire une suite de texte. Décrire un paysage, faire un portrait. Faire une caricature. Écrire une parodie. Décrire et expliquer une image. Écrire un récit complexe. Écrire une scène de comédie. Composer un poème régulier. Imaginer une utopie. Rédiger un article encyclopédique. Rédiger un article critique. | <u>Travaux d'écriture</u> : Écrire une nouvelle. Écrire un pastiche. Rédiger une fable. Rédiger une lettre ouverte. Écrire un plaidoyer/un réquisitoire. Commenter un tableau. Rédiger un texte satirique. Écrire un poème lyrique. Écrire des textes de réflexion. Rédiger un texte biographique. Rédiger un autoportrait. Relater un événement et l'analyser. Rédiger un commentaire de texte. |

Cette page est à considérer comme un travail en cours. Elle pourra recevoir des modifications.

Associations Dictame et Sauver les lettres.

04/ 2008

1. Voir le *Dictionnaire des fréquences*, C. N. R. S. Ici par exemple : <http://monsu.desiderio.free.fr/atelier/freqverb.html>.

2. Ce tableau fait une différence entre "homophones" et "homonymes". Homonymes = mots phonétiquement identiques qui, en outre, appartiennent à la même famille, ont une origine ou une idée commune. Liste des quinze : bâiller/bayer (idée commune : bouche ouverte), cahot/chaos (ic : instabilité), censé/sensé (ic : juger), chair/chère (ic : repas), cheminot/chemineau (même famille), cote/quote (même famille), cuisseau/cuissot (même famille) détoner/détonner (ic : bruit), différent/différend (même famille), philtre/filtre (ic : breuvage), fond/fonds/fonts (ic : base), héraut/héros (ic : action exceptionnelle), martyr/martyre (même famille), prémices/prémises (ic : antériorité), satire/satyre (ic : vice).

3. Avoir affaire/avoir à faire - a l'envie/ à l'envi - bien tôt/bientôt - d'avantage/davantage - en train de/entrain - par ce que/parce que - peut être/peut-être - plus tôt/plutôt - près de/prêt à - quelques fois/quelquefois - quoi que/quoique - sur tout/surtout.